

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 22 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 15 mars 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Nathalie DETRUCHE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Guy LANCON, Jacques ROBIN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE.
Monsieur Italo GARD ne prend pas part au vote.

Procurations

M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc LHERMET

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 25
Présents	: 22	Contre	: /
Votants	: 25	Abstention	: /

7.10.1. VOTE DE LA SUBVENTION A L'ASSOCIATION CLUB D'ECHECS

Madame le Maire,

DETAILLE toutes les demandes de subventions qui ont été étudiées par le groupe de travail issu de la commission finances et composé de Mesdames Rosy CHAMAYOU, Laurence PILLONEL, Charlotte LAFOURCADE, Monsieur Antoine PEREZ et d'elle-même. Certaines associations ont été reçues par la commission.

PROPOSE de voter les subventions pour l'année 2024, suite aux réunions de préparation des demandes de subvention des associations. Il convient de se prononcer sur les arbitrages de la commission et valider le montant des subventions à inscrire au BP 2024.

Sur proposition de Madame le Maire,

Monsieur Italo GARD, membre du bureau de l'association subventionnée, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'attribuer la subvention suivante à l'association communale ci-après désignée, au titre de l'exercice 2024 :

NOM	Réalisé 2023	Demande 2024	Attribution 2024
CLUB D'ECHECS DE VEIGY-FONCENEX	4 000,00 €	6 000,00 €	4 000,00 €

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

23 MARS 2024

23 MARS 2024

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 22 mars 2024

Le Maire – Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance – Jean-Marc LHERMET